



# Déclaration liminaire

## CAP Locale du 26 janvier 2017

### Mouvement local d'affectation au 1er mars

Madame la Présidente,

Comme tous les fonctionnaires, comme tout le monde du travail, les agents des Finances Publiques sont dans le collimateur des politiques régressives à l'œuvre.

Quatre exemples :

- les suppressions d'emplois, les restrictions budgétaires qui mettent en difficulté l'exercice de nos missions de service public ;
- le prélèvement à la source (PAS) qui n'a d'autre objectif que de mettre à mal le système fiscal français et va aboutir à détruire l'organisation actuelle de la DGFIP ;
- les restructurations tous azimuts en cours dans notre administration ;
- les statuts particuliers, ainsi que les règles de gestion, rémunérations qui leur sont attachés, sont menacés avec la mise en oeuvre de PPCR et du RIFSEEP.

La CGT Finances Publiques refuse et combat toutes ces mesures régressives. Elle s'oppose également à la remise en cause des droits des élus et représentants des personnels, aux discriminations, aux menaces et aux sanctions visant les militants syndicaux. Celles-ci n'ont qu'un seul but : priver les personnels de leurs droits !

Pour la CGT Finances Publiques, il n'y a qu'une façon de faire plier la direction générale : la lutte tous ensemble !

Dès lors, partout, elle continuera de réunir sous toutes les formes possibles les agents des Finances Publiques pour mettre en débat les revendications des personnels et les modalités d'action pratiquées dans les départements comme les Pyrénées orientales ou le Nord : grèves tournantes, blocages, cahiers revendicatifs.

Elle travaillera à créer les conditions de l'action dans l'unité la plus large.

La CGT Finances Publiques propose d'autres orientations, d'autres choix de société, fondés sur le progrès social, la justice, le service public aux citoyens et la reconnaissance de l'investissement des agents des Finances Publiques.

Cette année encore, les **21** suppressions d'emplois de la DDFIP 56 vont se traduire dans les postes et services par une dégradation accrue des conditions de travail et une baisse de la qualité du service public.

Il faut stopper les suppressions d'emplois et donner à chaque agent la possibilité d'exercer correctement ses missions.

Les solutions proposées sont elles-mêmes génératrices de stress et de démolition du service public. A ce sujet, les élus CGT vous redisent la ferme **opposition** de notre

organisation à la **démarche stratégique** et notamment à tous les projets de restructuration en cours : SIP/CDIF, fermetures de trésoreries, transfert de services etc.

Toutes ces restructurations, réorganisations mettent à mal le service public auquel les agents sont très attachés.

« **Faire mieux avec moins** » qui résume la politique actuelle se fait au détriment des conditions de vie au travail des agents sans répondre aux besoins de la population. La direction, en appliquant cette politique, est responsable des effets désastreux sur la santé de ses agents. Les tensions et la souffrance au travail continuent de s'aggraver, il faut agir !

S'agissant des **mutations**, les élus CGT tiennent à exprimer leur mécontentement : ce mouvement du 1er mars 2016 est famélique. C'est la démonstration de la volonté politique de la direction générale de ne pas combler les vacances d'emplois dans les départements et de refuser les mutations possibles pour de nombreux collègues. Pour la CGT, le mouvement du 1er mars doit être un vrai mouvement, pas un mouvement complémentaire réduit comme peau de chagrin. Il faut également rétablir les mouvements complémentaires pour les contrôleurs et les inspecteurs.

De plus, la Direction Générale a décidé de reculs importants pour les droits et garanties des agents en matière de mutations. L'objectif est bien d'adapter les règles de mutations aux suppressions d'emplois, aux restructurations – transferts et fusions de services dans la logique des « lignes directrices » néfastes pour les personnels et pour les missions de la DGFIP, et aux attentes des directeurs locaux de disposer de règles plus malléables.

La CGT Finances Publiques condamne ces nouveaux reculs après ceux déjà dénoncés l'an dernier, en plus de l'attaque frontale contre les droits des élus et représentants du personnel qui pénalise l'exercice du droit syndical et menace une défense efficace des agents.

La CGT revendique l'arrêt des suppressions d'emplois et le recrutement d'agents à hauteur des besoins réels. Elle demande également le comblement de tous les postes vacants. Et particulièrement dans le Morbihan, le nombre de détachements doit être revu à la baisse.

Cela permettrait non seulement d'améliorer la situation, de plus en plus inquiétante, des agents et des services mais aussi de donner des possibilités supplémentaires de mutation à des collègues qui attendent depuis plusieurs années.

Concernant l'examen du mouvement local, nous interviendrons au cours de la séance.

Les élus CGT voteront **contre** ce mouvement à l'issue de cette CAPL afin de marquer leur totale opposition à la politique de destruction de l'emploi à la DGFIP, aux multiples remises en cause des règles de gestion notamment qui pénalisent les agents qui voient leurs droits et garanties fortement diminuer d'année en année.